

ADSEA17-LP

RAPPORT MORAL 2016

AG du 30 mai 2017

La règle en matière d'association loi 1901 prévoit la lecture lors de l'assemblée générale annuelle du rapport moral de l'exercice écoulé, celles et ceux qui ont participé en janvier dernier au renouvellement du Conseil d'administration et du Bureau ont déjà entendu dans le cadre du bilan de la mandature le récit des événements importants de l'année 2016,

Aussi si vous le voulez bien, pour éviter des redites, je reprendrai seulement les faits en soulignant leur incidence sur le quotidien.

Il est évident que l'événement majeur de l'année 2016 a été la mise en service des nouveaux bâtiments de la Maison d'enfants de Chancelée.

En janvier j'ai fait état de la livraison des locaux et de l'emménagement du mobilier et j'ai remercié toutes celles et tous ceux qui au sein de notre Conseil d'administration, parmi le personnel et en tant que intervenants

extérieurs ont contribué à la réalisation de l'ouvrage et à sa mise en service.

Aujourd'hui après plus de huit mois de fonctionnement, nous pouvons nous réjouir de ce projet que nous avons mené à terme.

Certes il nous a fallu régler quelques problèmes inhérents à toute construction, mais je reste persuadé à l'expérience que l'utilisation de demeures anciennes, malgré leur prestige, ne convient plus à l'accomplissement d'une mission associative relevant de notre secteur.

L'investissement peut paraître onéreux mais comparé à l'épanouissement des enfants que nous accueillons et aux conditions de travail du personnel, il ne peut que s'imposer en terme d'acte éducatif mais aussi en confort et d'économie de fonctionnement.

Nous ne délaissons pas pour autant nos autres bâtiments que ce soit l'institut Paule Maraux en matière de réfection de la cour ou HEA à Saintes dans le domaine de l'adaptation aux nouvelles normes notamment d'accessibilité.

Une nouvelle mission nous a été confiée en 2016, celle d'accueillir un premier contingent

de 10 mineurs isolés étrangers appelés depuis mineurs non accompagnés, MNA, en provenance d'Afrique et désireux d'intégrer notre pays.

La tâche ne fut pas simple, car il nous a fallu trouver leur hébergement, recruter du personnel et entrer dans l'enveloppe financière accordée par le Conseil départemental.

Le défi a été relevé, je tiens aujourd'hui à remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont apporté leur concours et je veux souligner que dans le cadre d'une convention signée avec le Rotary club de Rochefort, nous nous sommes engagés grâce aux bénévoles, dans un accompagnement scolaire et civique de ces jeunes, parallèlement des stages en milieu professionnel leur ont été proposés et nous déployons nos efforts pour qu'un prolongement en contrat d'apprentissage leur permette de parvenir à l'exercice d'un métier. Pourrions-nous nous contenter d'un hébergement et d'une simple surveillance et n'offrir à ces jeunes qui ont déjà tellement souffert qu'une inscription à 18 ans à Pôle

Emploi et de rejoindre ainsi le sort des chômeurs.

L'intégration de ces jeunes dont la motivation est forte, passe par la connaissance de notre culture et de nos pratiques ainsi que par la possession d'un métier, c'est notre conception de notre mission largement partagée par les bénévoles du Rotary club de Rochefort qui par ailleurs a attribué une subvention de 3000 euros à Chancelée et HEA dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme, je tenais à le souligner et à remercier chaleureusement son Président Jean Pierre Chambet ainsi que toute l'équipe de bénévoles.

Après ces événements importants, je voudrais une nouvelle fois souligner l'activité intense de notre structure associative, nos réunions ont été nombreuses en 2016 avec 2 assemblées générales, 3 conseils d'administration, 8 Bureaux ainsi que l'inauguration des nouveaux bâtiments de Chancelée.

Nos membres ne se contentent pas d'assister aux réunions et de débattre des problèmes, ils apportent régulièrement leur concours dans

différents domaines, financiers, suivi de l'activité, participation aux séances de vie sociale des établissements, suivi des travaux, relations avec les représentants du personnel, l'actualisation des dispositions statutaires, les négociations avec le Conseil départemental pour le CPOM et j'en oublie certainement, je tiens à les remercier une nouvelle fois pour leur dévouement et pour avoir accepté lors du renouvellement du début d'année de repartir à mes côtés pour une nouvelle mandature de 3 ans.

Je suis persuadé que l'engagement fort des membres de l'association confère un dynamisme qui conforte le travail de nos collaboratrices et collaborateurs des services dans leur quotidien.

Je me félicite de cette complémentarité qui ouvre des perspectives pour l'avenir et notre développement.

Ce sera en effet un nouveau défi à relever, notre taille est sous certains aspects, critique et il nous revient d'étudier de nouvelles pistes de développement, d'une part pour insuffler une nouvelle énergie dans nos missions et

d'autre part, pour rationaliser notre fonctionnement.

Nous sommes en effet attentifs aux évolutions nécessaires tant en terme d'activités nouvelles, de structures ou d'actes éducatifs.

Je suis intimement convaincu que notre mission à haute valeur humaine et sociale doit s'exercer dans un véritable partenariat avec nos prescripteurs qui connaissent nos points forts et aussi ceux que nous pouvons améliorer et ce n'est que dans une confiance mutuelle qu'ensemble nous contribuerons à redonner aux jeunes en grande difficulté sociale, la place qui leur revient dans notre société.

Je voudrais une nouvelle fois me féliciter du partenariat avec nos collègues de la Vienne qui permet l'échange de nos expériences respectives, une réduction de nos coûts et l'organisation de conférences communes comme nous l'avons fait en 2015 et en 2016 sur le thème : " Les phénomènes de radicalisation : Mieux les comprendre pour mieux les prévenir ».

Je vais dans quelques instants donner la parole pour le rapport d'activité à notre Directeur Général Olivier Lafon dont le concours nous est extrêmement précieux et que je remercie une nouvelle fois pour le travail effectué que ce soit auprès de nos instances délibératives, en coordination avec les directeurs des services ou dans les relations avec le Conseil départemental.

Je voudrais pour terminer dire quelques mots sur l'exercice de la mission de notre association, en effet lors de mes contacts, j'ai pu mesurer les difficultés rencontrées au quotidien par notre personnel, confronté à la situation familiale, affective, scolaire et sociale des enfants et des adolescents qui nous sont confiés.

Je sais que l'on peut compter sur leur conscience professionnelle et je tiens à les assurer du soutien de nos administrateurs.

Je vous remercie de votre attention.